

## **APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON° 2014 G 13)**

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2014 G 13 ayant pour objet :

### **ACQUISITION D'HUILES DE LUBRIFICATION POUR LES MACHINES TOURNANTES DE LA STATION D'EL BORMA ET DE M'SAKEN.**

**12800 KG D'HUILE DE LUBRIFICATION CARTER SAE 40 POUR COMPRESSEURS  
2400 KG D'HUILE DE LUBRIFICATION POUR CYLINDRES ISO 460  
4800 KG D'HUILE DE LUBRIFICATION SAE 50 POUR GRAISSAGE DES CYLINDRES COMPRESSEUR  
5000 KG D'HUILE DE LUBRIFICATION DES QUEUES DE SOUPE DES MOTO-COMPRESSEURS  
DRESSER RAND  
2360 KG D'HUILE DE LUBRIFICATION POUR POMPE DOSAPRO ISO 320**

Les soumissionnaires désirant prendre part à cet appel d'offres sont invités à prendre contact directement avec :

**La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz  
Direction de la Production et du Transport Gaz  
Département Logistique  
19, rue Belhassen Ben Chaâbane, 1005 El Omrane - Tunisie  
TEL : 71 959 933 poste 15 42**

Le retrait du dossier d'appel d'offres est effectué sur présentation d'une demande écrite et le versement d'un montant non remboursable de trente dinars (30 DT) en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions de l'appel d'offres.

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposés au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) sous triple enveloppes fermées et cachetées à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président de la Commission des Marchés de la STEG  
38, rue Kemal Ataturk 1080 Tunis**

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 G 13: ACQUISITION D'HUILES DE LUBRIFICATION POUR LES MACHINES TOURNANTES DE LA STATION D'EL BORMA ET DE M'SAKEN.**

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- \* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (originale ou copie certifiée conforme).
- \* Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet (originale).
- \* Un certificat de non appartenance : la déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'était pas un agent public au sein de la STEG, ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

\* Une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas fait, et l'engagement de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.

\* Un certificat d'affiliation à la CNSS ou organisme équivalent (copie certifiée conforme)

\* Une attestation d'origine tunisienne

\* Une caution provisoire de :

**Poste 1 : 500 DT , Poste 2 : 150 DT , Poste 3 : 250 DT , Poste 4 : 200 DT , Poste 5 : 150 DT**

Les petites et moyennes entreprises, définies au sens du décret relatif aux marchés publics, sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire. Il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être obligatoirement accompagnée, outre les pièces citées ci-haut, de la pièce suivante :

**Entreprises récemment constituées :**

- Déclaration d'investissement approuvée par l'API.

**Entreprises en activité :**

- Dernière déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances.

Conformément au cahier des charges, l'absence de la caution provisoire ou de la pièce qui la remplace pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges, entraîne d'office la nullité de l'offre.

Les offres resteront valables durant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres fixée au **Mardi 15 Avril 2014 à 17H30**.

**N.B** : Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré d'une façon régulière le cahier des charges.

**Le représentant du soumissionnaire doit obligatoirement être muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.**

La séance d'ouverture des plis technico-financiers **est publique** et elle aura lieu au Siège Social de la STEG au Bâtiment G 3<sup>ème</sup> étage, le **Mercredi 16 Avril 2014** à partir **de 09H30**